



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2023-277

PUBLIÉ LE 18 OCTOBRE 2023

Sommaire

38_REC_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours

84-2023-10-17-00004 - Arrêté n°DEC5/XIII/23/383 relatif à la composition d'un jury d'examen pour la délivrance du certificat de préposé au tir de base, options 3 et 6 (1 page)

Page 3



ACADÉMIE DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble Division des examens et concours

Pôle de la voie professionnelle

Réf n° : DEC5/XIII/23/383
Affaire suivie par
Nicolas DUEZ
Téléphone : 04 56 52 46 98
Mél : nicolas.duez@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble cedex 1

ARRETE

N° DEC5/XIII/23/383 du 17 octobre 2023

- Vu l'arrêté du 26 mai 1997 modifié portant création du CERTIFICAT DE PREPOSE AU TIR ;

Article 1 : une session d'examen pour la délivrance du **certificat de préposé au tir de base, option 3 et option 6** sera organisée dans l'académie de Grenoble **le vendredi 3 novembre 2023**.

Article 2 : Le jury pour l'examen est constitué comme suit :

Présidence :

M. Christophe ROULLEAU	en qualité de président	retraité de la profession
M. Patrice FONTANA	en qualité de vice-président	retraité de la profession

Représentants des directions ministérielles :

M. Bruno CARANDI – Chargé de mission d'inspection de l'Education Nationale
M. Laurent WACK – Représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes
M. Gilles DELLA ROSA – Représentant du ministère chargé de l'industrie
Mme Laetitia GATTI – Préfecture de l'Isère

Représentants des organismes professionnels :

M. Daniel AUBERTIN	en qualité de salarié	EPC France
M. Julien BATAILLER	en qualité d'employeur	M. Julien BATAILLER
Mme Gaëlle BOURGEOIS	en qualité de salariée	département de la Haute-Savoie
M. Stéphane DINGER	en qualité d'employeur	M. Stéphane DINGER
M. Joël FINIEL	en qualité d'employeur	Joël FINIEL Prévention
M. Eric FRAYSSE	en qualité d'employeur	M. Eric FRAYSSE
M. Franck GAUTHIER	en qualité d'employeur	M. Franck GAUTHIER
M. Bruno PARIS	en qualité de salarié	OPPBTP
M. Franck PELLEGRINI	en qualité de salarié	La Rosière
M. Jérôme SENTENAC	en qualité d'employeur	M. Jérôme SENTENAC
M. Olivier SEPRET	en qualité d'employeur	M. Olivier SEPRET

Article 3 : L'examen aura lieu à partir de 18h le jeudi 2 novembre 2023 aux Deux Alpes.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie

Hélène Insel